



SnuACTE-FSU

Syndicat national unitaire des Agents
des Collectivités Territoriales et de l'Etat



Fédération
Syndicale
Unitaire

Union Régionale d'Auvergne

Tel : 04 73 36 09 62 ou 06 80 55 69 45

Maison du Peuple,
29 rue Gabriel Péri
63000 CLERMONT-Fd

Clermont Ferrand, le 7 mai 2015

M. Philippe DUVERNY

Secrétaire de l'Union Régionale Snuacte-FSU

A M. Le Préfet de la Région d'Auvergne
8 Boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand cedex 1

Réf : projet de réforme des collèges

Objet : LRAR préavis de grève journée du 19 mai

Le SNUACTE-FSU Auvergne considère que le projet de réforme des collèges s'inscrit pleinement dans la préparation d'une école territoriale prenant la place du service public national et laïque de l'éducation.

En effet, en confiant aux chefs d'établissements sous couvert des conseils pédagogiques la détermination des contenus des travaux pratiques interdisciplinaires venant se substituer à 20% des temps d'enseignements disciplinaires, en augmentant de plus les pouvoirs des conseils écoles-collèges, il préfigure une situation dans laquelle les enseignements varieraient d'un collège à l'autre en relation avec les projets éducatifs des territoires.

Les personnels territoriaux travaillant dans les collèges, transférés contre leur volonté depuis la fonction publique d'Etat en 2004, ne sauraient rester indifférents à une évolution qui, outre l'impact inévitable qu'elle aura sur les emplois du temps et donc sur l'organisation de leurs services, irait parfaitement de pair, à terme, avec un transfert de la gestion des collèges aux intercommunalités, thème qui a été évoqué à plusieurs reprises lors des débats parlementaires sur la réforme territoriale.

Pour ces raisons, et pour manifester sa solidarité avec les personnels d'enseignement et d'éducation des collèges, le SNUACTE-FSU dépose un préavis de grève couvrant d'une part, l'ensemble des personnels territoriaux, d'autre part l'ensemble des personnels de laboratoire des collèges et des lycées d'Auvergne pour la journée du mardi 19 mai de 0h à 24 h.

Attaché à nos missions de Service Public, Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet de Région, l'assurance de ma plus haute considération.

Le secrétaire de l'Union Régionale Auvergne
Philippe DUVERNY